

Présents : Mmes Laurence Abisset, Denise Guion et Paule Marchal, MM. Henri Doucet-Bon, Roland Filz, Lionel Pascale, Renaud Peyrard, Christophe Ripert .

La séance est ouverte à 19h sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.

Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance

Le compte-rendu du précédent conseil a été approuvé à l'unanimité. Une seule remarque : lors de ce conseil la demande de retrait d'un lampadaire situé montée du village d'Eygluy avait été présentée, et cela n'apparaît pas dans le compte-rendu.

Éclairage Public

Un débat s'ouvre sur la nécessité du maintien ou non d'un éclairage public toute la nuit sur les deux hameaux. Le Maire propose de consulter les habitants pour qu'ils se prononcent sur cet aspect de l'éclairage nocturne de la voirie communale. Laurence Abisset se propose de récolter les retours d'expérience de certaines communes voisines qui ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit. Un appel sera lancé dans L'écho.

Reprise de L'écho

Le Maire souhaiterait reprendre la rédaction et la publication 3 fois par an du journal municipal d'informations locales. Il n'y aura donc pas d' « appel à article » comme lors des précédentes éditions. Les habitants choisiront de recevoir L'écho par courrier ou par mail.

Délibération sur l'amortissement de la station de traitement de l'eau au réservoir de l'Escoulin

Les conseillers doivent décider de la durée d'amortissement de ce bien. Habituellement ce type d'installation s'amortit sur 40 ans. Les conseillers délibèrent à l'unanimité d'amortir cette station de traitement pendant 40 ans soit jusqu'à l'année 2051, pour un montant annuel de 556,63 euros.

Produit irrécouvrable sur le budget de l'eau

Depuis 2008 la commune ainsi que le Trésor Public attendent le règlement d'une facture d'eau de Monsieur Brackenie. Lors d'un ancien conseil, il avait été décidé de contacter cette personne. Un courrier avait donc été envoyé, resté sans réponse de sa part. Les conseillers souhaitent qu'une demande de complément d'information soit faite auprès du percepteur afin qu'il précise quelles poursuites peuvent être engagées avant de délibérer sur cette facture en produit irrécouvrable.

Questions diverses

* Lysandra et la Ligue de Protections des Oiseaux nous demandent de relancer la CCVD afin de mettre en œuvre le contrat biodiversité.

* Réunion du Point Public/Agence postale : Les enveloppes avec le logo représentant nos com-

munes de la Gervanne est en préparation et sera bientôt disponible à la vente à la Poste Communale de Beaufort, un site internet portail de la vallée de la Gervanne est à l'étude. Il est prévu de pouvoir garder la Poste Communale ouverte tout au long de l'année et donc d'installer un remplaçant pendant les congés de la personne titulaire.

* Chantiers à venir sous 15 jours : mise au norme du pont de l'Escoulin par l'entreprise Duval, installation de la station UV à l'Escoulin par l'entreprise Objectif Eau, captage de la source sur le chemin de l'Église à l'Escoulin et reprise du fossé en direction de la maison Joubert par l'entreprise Liotard.

* Le Maire informe qu'il est désormais possible de pouvoir bénéficier de l'ADSL (à 512) par les lignes France Telecom sur l'Escoulin, à l'exception des maisons situées au dessus du village, grâce au système dit de re-adsl de la société Free (ce système fonctionnant parfaitement).

Le prochain conseil municipal est fixé au 6 janvier 2012 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Enercoop : intervention de Georges Roussel à 20h30

Monsieur Roussel a été invité par le conseil municipal à venir présenter la société Enercoop (fournisseur d'énergies vertes). Toutes les informations concernant cette entreprise sont disponibles sur le site www.enercoop-rhone-alpes.fr.